



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

---

## CR PT DEJEUNER BEI 2 juillet 24

### Introduction FC (et commentaires FC)

\*\*

#### Intervention :

Crée en 1957, la BEI est la banque des 27 Etats-membres de l'UE, actionnaires. Instrument de politique économique pour financer des priorités du projet européen. Au départ appelée la « banque des Italiens » du fait d'un certain retard de ce pays en termes de convergence économique à son entrée dans la CEE. Aujourd'hui 600 milliards d'actifs, 70 à 80 milliards d'investissements par an. Institution publique plus grande que la BERD, que la banque mondiale et que BPIFrance mais déficit de notoriété par rapport à son niveau d'activité.

La BEI finance avant tout des projets d'infrastructure, d'innovation, de PME, et lutte contre le changement climatique. En France 12 G€ de projets, de la PME aux gros projets. Trois classes de bénéficiaires. Répond à une problématique de marché avec des instruments de marché. Ne distribue pas de subventions européennes, ni de fonds structurels. Modèle soutenable, émet sur les marchés financiers avec un niveau Triple A, même si certains états membres ont été dégradés. Renforce l'idée de force commune européenne pour être financés ensemble.

Institution publique sans recherche de profit, avec ressource rétrocédée aux bénéficiaires. Peut s'apparenter à une grosse mutuelle avec dispositifs de prêts au sein des états-membres, avec taux d'intérêt plus faible.

La BEI sert des entreprises capables de lever 70 M€ minimum avec prise de 50% de la dette, des entreprises avec sous jacent plus important, soit des projets EIC qui vient compléter de façon révolutionnaire avec des subventions jusqu'à 15 4 Mns, et 15 Mns en fds propres (et 25% si non bancable), avec BEI comme conseiller en due diligence. (interrogation renouvelée de l'IRCE à la Commission européenne pour le pilotage des projets de recherche, dont de l'EIC ainsi que sur le suivi des entreprises



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

ayant bénéficié des fonds). BEI n'est pas un capital risqué (pourtant lire article IRCE sur les apports de la BEI lors de la création de BPI France pour s'inspirer notamment du modèle de prise de risque et des outils associés). Projets de fonds de souveraineté à suivre, pour l'instant rejeté par les E. Membres, pour un élargissement de l'EIC de 15 à 50 M€ - programme STEP. Calcul de rentabilité non recherché en premier même si positif (rappel TRI CDC plus bas que 9%), recherche de remboursement sans distribution de dividende, mesure de l'efficacité à l'impact environnemental, social, économique. Tous les investissements sont publiés sans le taux accordé. Critères éthiques toujours discutés. Financement des projets de nanotechnologie.

BEI sert certaines collectivités importantes en favorisant aussi l'émergence de fonds régionaux ou via la banque des territoires, via d'autres des banques à travers des lignes de crédit ou en garantie. Financement d'entreprises à forte croissance, après création avec des profils de risques plus élevés qu'en 2015. France 1<sup>e</sup> bénéficiaire, révélateur d'une dynamique forte

Sa filiale FEI a 30 ans et est un des acteurs majeurs, en tant que fonds de fonds. FEI n'investit pas en direct.

La BEI est capable de proposer un taux fixe qui peut venir remplacer ou hybrider le taux variable proposé, et d'intervenir dans des défaillances de marché où les banques ne vont pas, mais peut ne pas apparaître si le système bancaire privé fonctionne.

L'utilisation de la titrisation est possible, comme la fait BPIFrance

Grande évolution depuis 2009, à l'époque sur une activité de 40 G€. Doublement des activités en trois ans pour soutenir les secteurs les plus en difficultés. Augmentation de projets avec critères prudentiels et limite de ratio de solvabilité. Augmentation des activités notamment en France vers les collectivités après la chute de Dexia, avec la Banque des territoires non encore développée.

En cas de problème de trésorerie, possibilité d'augmentation de capital par les Etats membres. Le capital souscrit n'était que de 5%. Augmentation uniquement faite en 2011 2013 par décision du conseil européen avec la



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

création d'un pacte de croissance. Transfert de la dette publique au niveau européen, qui contribue au renforcement du projet européen avec prise de projets peu risqués jusqu'en 2014. Grande Bretagne n'a plus été actionnaire en sortant mais a créé sa caisse des dépôts. Les parts ont de fait augmenté par compensation et sont passées notamment à 16% et 20% pour la France, l'Allemagne et l'Italie et moindres pour Luxembourg, et Pologne et Roumanie qui ont contribué de manière additionnelle à ce réajustement. .

Demande de JC Juncker en 2014 pour que la BEI accompagne la relance les investissements en Europe. Le Plan Juncker a été un changement de paradigme sur les finances publiques européennes, avec arrêt de la culture de la subvention. Pour la première fois il s'agit d'un outil de garantie qui permet de partager le risque et financer d'autres opérations.

Succès du ressenti que « l'Europe fait quelque chose ». Plan élargi à plus de 500 G€ sans coûter grand-chose au contribuable avec réutilisation de fonds structurels en garantie. Taux de défaut assez faible. Dispositif désormais élargi à Invest EU, qui regroupe 13 programmes dont la BEI n'est pas l'unique bénéficiaire, en associant notamment les banques publiques nationales comme BPI, CDC, les banques associatives comme BERD, la banque de développement du Conseil de l'Europe pour mobiliser de l'argent européen avec garantie.

Depuis 2013, BPIFrance, sans équivalent en Europe, est partenaire privilégié de cofinancement, financé à travers des lignes de crédits, qui bénéficie de garanties. Elle peut se financer moins cher grâce à BEI et sa garantie. Les statuts font référence à la BEI, art 2 et 3,

Depuis les élections de 2019, nouvelle transformation sous pression pour que l'Europe se dote d'une banque du climat, ce que faisait déjà la BEI à hauteur de 25%. BEI est donc devenue officiellement, en moins d'un an et avec unanimité, la banque verte (et pourquoi pas maintenant « bleue »). BEI a proposé aux Etats Membres d'une part la fin des projets à énergie fossile, d'autre part un engagement en volume avec 50% des activités sur des projets à impact sur le climat, par augmentation des financements de 33G€ par entrainement du secteur privé. Effet de levier sur 100 G€ / an en alignement sur les accords de Paris avec des projets neutres ou positifs.



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe  
*Le Think Tank des dynamiques européennes*

Puis nouveau renforcement avec Repower EU, pour l'énergie renouvelable et bas carbone désormais accepté, et avec alignement sur la taxonomie. Le gaz vert biomasse peut être financé sans dépasser un certain seuil.

Depuis nouvelles arrivées et nominations, financement de l'effort de défense avec nucléaire éligible - n'était auparavant pas exclu mais avec divergences européennes - dernier projet Hinkley Point II potentiellement acceptable. Depuis autres projets sur sécurisation et démantèlement.

L'invasion russe en Ukraine a modifié les positions. L'Allemagne a accepté de remettre le nucléaire dans le financement BEI. SMR potentiellement éligibles notamment sur la 4<sup>e</sup> génération innovante.

La défense n'est pas un sujet nouveau. La France est la première bénéficiaire, la DGA oriente plutôt vers les sous-traitants (mais les maîtres d'œuvre peuvent aussi redistribuer si engagement et responsabilisation de le faire). Difficulté de mise en œuvre. Le premier sujet concerne la rénovation des bâtiments des familles des gendarmes 8M8G€ engagés, consommés à uniquement 2 G€. Les critères de projets à dominante civile ont dérivé d'une notion de dual use à celle et « d'applicabilité » au civil dans le civil, prise fin juin 2024. Regard sur les projets militaires qui pourraient avoir une application dans le civil (se rapproche sur les sujets exports avec à l'inverse une veille sur les projets plutôt civils qui pourraient être transformés en sécurité ou militaire après armement). Regard sur les moteurs décarbonés et les applications de véhicules à roue ? Mais pas de financement des armes létales ni des munitions (mais pourquoi pas les infrastructures qui abritent les fabrications...). Changement de portage considéré comme effet signal et d'entraînement, possible intervention sur la sécurité ainsi que sur l'habitat qui libère des budgets (mais attention titre 3 n'est pas titre 5). Risque sur la notation si financement d'armes létales. (Lien avec Agence d'innovation ?).

Attentisme sur de la filière Hydrogène. Beaucoup de promesses mais peu d'applications concrètes et expériences limitées. Accompagnement de la région Occitanie et certaines entreprises. Coût de l'hydrogène encore élevé. Incompréhension sur le choix public d'importer. Hydrogène vert uniquement éligible donc associé à des unités de production d'énergie renouvelable, d'où limitation des projets. Espoir hydrogène décarboné. Absence de convergence européenne. Espoir sur l'électrolyse avec rôle



**I.R.C.E.**

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

*Le Think Tank des dynamiques européennes*

---

des acteurs publics. Rappel du projet de banque de l'hydrogène par la Pdte de la Commission européenne.

I.R.C.E. – Institut de recherche et de Communication sur l'Europe – Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles 75016 PARIS – siret 789 170 818 00031

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – 9499Z

Tel : 00 33 (0)9 71 00 46 27 – [www.irce-oing.eu](http://www.irce-oing.eu) – [contact@irce-oing.eu](mailto:contact@irce-oing.eu)